

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

La Ville de Senneterre continue ses investissements afin d'embellir son territoire. Nous invitons toute la population, les commerces, les industries et les institutions à faire de même afin d'améliorer l'esthétique de chaque propriété et ainsi contribuer à la qualité de vie de tous. N'oubliez pas de vous inscrire au concours « Je fleuris dans ma cour » qui s'adresse à toute la population du pôle de Senneterre cette année.

Soyons fiers de notre localité dans l'accueil des visiteurs; nous vous invitons à être des ambassadeurs hors pair!

Plusieurs travaux et améliorations seront effectués tout au long de l'année pour que nous soyons fins prêts à célébrer les nombreuses festivités organisées en 2019 afin de souligner nos 100 ans d'histoire!

Nous vous souhaitons une belle saison estivale!

Jean-Maurice Matte, maire

De gauche à droite : Mme Louise Allaire, conseillère du quartier no 3, Mme Isabelle Skene, gagnante de l'an dernier du concours « Je fleuris dans ma cour » et M. Jean-Maurice Matte, maire.

Pour vous inscrire, consulter la page 5



LA PARADE CARREAUTÉE!

Le Festival prépare son ouverture officielle! Venez participer à la grande entrée sur le site en faisant partie de la parade! Le seul critère? Du carreauté rouge et noir et des articles de bûcheron!

Tu es motivé et tu as envie de t'impliquer? Le comité du Festival a besoin de toi...

Que ce soit au bar, à l'admission, aux jeux pour enfants ou pour personnifier Kopo, on a besoin de bénévoles.

Joins-toi à l'équipe!! Contacte notre coordonnatrice au 819 737-2694 pour lui donner ton nom!

LES TRAINS TOURISTIQUES AVEC UN DÉPART DE SENNETERRE

Les forfaits de trains touristiques organisés par la Corporation de développement économique de Senneterre (CDE) connaissent une popularité grandissante. En plus de poursuivre les forfaits « L'histoire de Senneterre par le chemin de fer » transportant les passagers jusqu'à l'Auberge du Lac Faillon, la CDE a développé un forfait vers Amos où des visites d'attrait touristiques sont prévues. Les départs étant tous complets, c'est plus de 600 personnes qui visiteront la gare de Senneterre cet été. Ces visiteurs proviennent de partout en Abitibi-Témiscamingue, et même de l'extérieur de la région. Des initiatives de la sorte apportent un achalandage touristique bénéfique pour l'économie locale qui contribue au rayonnement de Senneterre. La CDE tient à remercier ses partenaires, ayant rendu possible ce projet ambitieux : Via Rail, Desjardins, Tourisme Amos-Harricana et la Ville d'Amos.



En plus de ces forfaits journaliers, il est toujours possible de vivre l'expérience du train vers La Tuque avec un départ de la gare de Senneterre. Contactez Groupe Voyage Québec pour organiser votre séjour sur-mesure en Haute-Mauricie.

OUVERTURE DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET RETOUR DE LA BELL EN KAYAK



La saison estivale débute et le bureau d'information touristique adapte son horaire et ses services en conséquence! Dès le 23 juin prochain, l'équipe sera prête à vous servir de 8 h 30 à 17 h 30, 7 jours sur 7. Le personnel sur place est formé pour vous fournir la documentation nécessaire à la planification de vos vacances partout au Québec. Profitez aussi de nos embarcations, canots et kayaks, disponibles en location. Embarquez à l'eau face à l'Hôtel de ville de Senneterre et

vivez l'expérience de la Bell en kayak! Des forfaits de groupe sont aussi disponibles, contactez notre équipe au 819 737-2694.

AUX DEUX FRÉROTS BAR – PUB

Félicitations aux propriétaires de l'entreprise Aux Deux Frérots qui offrent maintenant un service de restauration dans un décor rénové au goût du jour! Toute l'équipe est maintenant prête à vous recevoir, allez découvrir leur tout nouveau menu!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE

Le 23 avril dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de Senneterre (CDE). C'est lors de l'assemblée du conseil d'administration du 14 mai que M. Patrick Garneau a renouvelé son mandat de président de la CDE. M. Réal Théberge demeure à la vice-présidence et M. Luc Lafrenière demeure secrétaire-trésorier.

NOUVELLE EMPLOYÉE



La Ville de Senneterre tient à souhaiter la bienvenue à Mme Kimberly Dufour, nouvellement secrétaire-réceptionniste.

Bienvenue Kimberly!

DROITS SUR LES MUTATIONS

En vertu de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières, les municipalités sont maintenant autorisées à prévoir le taux du droit de mutation applicable lors de transfert d'immeubles dont la base d'imposition excède 500 000 \$. Cette taxe est communément appelée « Taxe de bienvenue ».

En vertu du règlement n° 2018-651, entré en vigueur le 16 mai 2018, la Ville de Senneterre a décrété un taux de 3 %, soit le taux maximum prévu par la loi applicable à la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$.

La base d'imposition est le plus élevé entre : – Le prix de vente stipulé au contrat;
– Le montant réellement payé;
– La valeur uniformisée de l'immeuble.

Pour une base d'imposition inférieure à 500 000 \$, les taux prévus par la loi sont les suivants :

<u>Tranches de la base d'imposition</u>	<u>Taux applicable</u>
Qui n'excède pas 50 400 \$	0,5 %
Qui excède 50 400 \$ sans excéder 251 800 \$	1,0 %
Qui excède 251 800 \$	1,5 %

Ce droit est payable par l'acquéreur de l'immeuble.

Il est à noter que la loi prévoit également des cas d'exonération.

RÈGLEMENT SUR L'ARROSAGE

La Ville de Senneterre aimerait vous rappeler que l'arrosage des pelouses est soumis à certaines restrictions :

- L'arrosage des pelouses est autorisé entre 19 h et 23 h uniquement, sauf s'il s'agit de gazon en plaques implanté la journée même, auquel cas une preuve d'achat pourrait être demandée;
- L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs ou de plate-bande peut être fait en tout temps;
- Tout système d'arrosage automatique doit être muni d'un interrupteur empêchant les cycles d'arrosage lorsque le taux d'humidité au sol est suffisant.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement sur l'utilisation de l'eau potable, disponible sur le site Internet dans la section « règlements municipaux » de l'onglet « La Ville ».

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Voici les faits saillants du rapport financier de la Ville de Senneterre pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017 ainsi que ceux du rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui a procédé à une audition indépendante de nos différents états financiers.

Faits saillants

L'année 2017 se termine avec des revenus de 6 955 467 \$, soit une hausse de 179 955 \$ par rapport aux revenus budgétés. La hausse des revenus est principalement due à un remboursement fait par le gouvernement via le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) pour des travaux faits en 2016 et par la contribution de la Municipalité de la Paroisse de Senneterre à l'asphaltage de la montée Saint-Louis. La hausse des revenus, jumelée à une saine gestion des dépenses, permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 284 683 \$. Aucun nouvel emprunt ne s'est ajouté en 2017, ce qui permet à la dette à long terme de la municipalité de diminuer de 805 026 \$ passant de 8 510 562 \$ à 7 705 536 \$. La dette nette quant à elle se situe à 6 497 158 \$.

Projet 2017

La Ville a rénové en 2017 un bâtiment acquis en 2016, qui servira d'entrepôt à proximité du garage municipal pour remplacer deux entrepôts qui sont devenus obsolètes. La Ville a également fait l'acquisition d'un véhicule pour le Service de sécurité incendie permettant de déployer les équipements du sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) sur le territoire. Finalement, de nombreux travaux d'embellissement ont été réalisés en milieu urbain, notamment dans les secteurs des écoles primaires Chanoine-Delisle et St-Paul. Finalement, de nombreux travaux d'embellissement ont été réalisés en milieu urbain, notamment dans les secteurs des écoles primaires Chanoine-Delisle et St-Paul.

Projet 2018

À ce propos, plusieurs projets sont en cours présentement ou devraient débiter dans les prochaines semaines :

- Prolongation de la rue Joseph-Gagné;
- Changement des compresseurs au Club de curling;
- Asphaltage du chemin du 9^e-Rang en collaboration avec la Municipalité de la Paroisse de Senneterre;
- Asphaltage de nombreux tronçons en milieu urbain, notamment :
 - 6^e Rue Ouest, entre la 7^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 10^e Avenue;
 - 11^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
 - 9^e Avenue, entre la 5^e Rue Ouest et la 6^e Rue Ouest;
- Réfection de l'ensemble des stations de pompage d'eaux usées;
- Amener l'aqueduc et l'égout au parc Optimiste;
- Acquisition d'une nouvelle souffleuse et d'un nouveau chargeur sur roues.



Vous voulez embellir votre propriété? Participez au concours « Je fleuris dans ma cour »

Cette année, la Municipalité Paroisse de Senneterre et la Municipalité de Belcourt se joignent à la Ville de Senneterre pour offrir le concours à tous les citoyens du pôle de Senneterre. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les citoyens et citoyennes dans leur démarche d'amélioration et d'embellissement de leur cour.

Selon la température, chaque municipalité fera la visite des propriétés inscrites sur leur territoire dans la 1^{re} ou 2^e semaine d'août.



- ⊗ 1^{er} prix : 150 \$
 - ⊗ 2^e prix : 50 \$
 - ⊗ Prix « Coup de cœur » : 150 \$ (ce prix sera attribué par les représentants de l'ensemble des 3 municipalités.)
- } pour chaque municipalité

Les prix sont sous forme de certificats-cadeaux du Regroupement commercial de Senneterre

Pour participer, vous pouvez vous inscrire :



- ⊗ Sur le site Internet de la Ville de Senneterre (ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/CONCOURS-FLEURIS)
- ⊗ Sur le site Internet de la Municipalité Paroisse de Senneterre (www.paroissesenneterre.qc.ca) dans l'onglet «Services municipaux / Loisirs et culture»
- ⊗ Par téléphone
- ⊗ Par courriel en demandant le formulaire
- ⊗ Au bureau de votre municipalité

De plus, afin de s'intégrer dans la démarche de la Ville de Senneterre, maintenant membre du programme des Fleurons du Québec, les éléments suivants seront évalués pour déterminer les gagnants :



- ⊗ L'harmonie
- ⊗ La qualité
- ⊗ La diversité
- ⊗ L'entretien

Des points bonis seront accordés pour la présence d'arbres matures, pour la récupération de l'eau ou pour l'utilisation de compost domestique.

Pour plus d'informations sur cette démarche ou des idées d'aménagement, vous pouvez consulter le lien suivant : www.fleuronsduquebec.com.

7 gagnants au total*
(la remise des prix se fera lors
du Rendez-vous du citoyen)

Participez en grand nombre!

* Prendre note que les gagnants de l'an dernier pour la Ville de Senneterre ne sont pas admissibles cette année. Les élus et le personnel municipal n'ont pas le droit de participer.



Municipalité
Paroisse de Senneterre

100, rue du Portage
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-2842
info@paroissesenneterre.qc.ca



Ville de
Senneterre

551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-2296
info@ville.senneterre.qc.ca



219, rue Communautaire
Belcourt (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-8894
info@munbelcourt.ca



Piscine

L'été, c'est le temps de nager!

Session intensive du 2 au 18 juillet 2018
du 6 au 22 août 2018



Récré'Eau 3-4 16 h à 16 h 55

Récré'Eau 1-2 17 h à 17 h 55

Récré'Eau 5-6 18 h à 18 h 55

Récré'Eau 7-8 17 h à 17 h 55

Programmation quotidienne pour tous



Du 3 juillet au 23 août 2018

Bain libre pour tous les mardis et jeudis de 15 h à 16 h

Aquaforme le mardi de 10 h 30 à 11 h 30

Entraînement longueurs le mardi de 11 h 30 à 12 h 30

Bain libre les mercredis soirs : Pour tous 19 h Adulte 20 h

Les inscriptions pour les Récré'Eau se feront le lundi 18 juin dès 7 h sur notre site Internet.

Pour information : Joanie Fillion, responsable aquatique, (819) 737-2296 poste 501
jfillion@ville.senneterre.qc.ca

CAMP DE JOUR



CAMP DE JOUR 2018

Les inscriptions débutent ce mercredi 6 juin dès 7 h sur notre site Internet dans l'onglet « Loisirs et sports », dans la section « Inscription en ligne ».

Les camps de jour 2018 se dérouleront du 3 juillet au 17 août à l'Aqua-Spec, au coût de 50 \$ par semaine (chandail compris). Nous pouvons accueillir 50 jeunes par semaine. Les enfants doivent être âgés

entre 6 et 12 ans. Les heures régulières du camp sont de 9 h à 16 h 30. Un service de garde est offert au coût de 10 \$ par période; une le matin de 7 h 30 à 9 h et une le soir de 16 h 30 à 18 h.

Chaque semaine est une nouvelle aventure pour votre enfant grâce aux nombreuses thématiques.



www.100e-senneterre2019.ca

100e-Senneterre-1919-2019

info@100e-Senneterre2019.ca

Isabelle Servant, coordonnatrice, 819 737-2296, poste 220



PARTENAIRE MAJEUR



résolu
Produits forestiers

Le comité du 100^e commence à se dévoiler...

Le comité du 100^e est maintenant prêt à vous dévoiler une partie de la programmation pour l'année 2019, plus précisément au sujet de la grande ouverture prévue pour vous.

INVITATION - 5 À 7 FESTIF - 21 JUIN 2018

« Aux Deux Frérôts Bar-Pub »

Courez la chance de gagner, en exclusivité, des articles promotionnels du 100^e de Senneterre.

Nous offrirons des grignotines.

On vous y attend en grand nombre!

Un kiosque au Festival forestier: C'est dans le cadre du Festival forestier IGA de Senneterre que nous allons tenir notre premier kiosque d'information. Sur place, quelques articles promotionnels, informations sur différents projets en cours et décorations citoyennes en démonstration.

Venez nous rencontrer!

Appel aux organismes

Le Grand Comité encourage les organismes à s'insérer dans les festivités du 100^e anniversaire de Senneterre. En donnant une touche festive et historique à vos activités régulières, ou encore en créant un événement visant spécialement à souligner l'année du centenaire, vous pourrez vous afficher dans le calendrier du 100^e. Pour ce faire, contactez le bénévole délégué à votre organisme et complétez le formulaire.

Vous avez jusqu'au 10 août 2018 pour informer le comité

des détails de votre initiative et profiter de la visibilité dans le calendrier. Trouvez tous les détails dans la section « Sous-Comités : Organismes » du site web officiel du 100^e.



Ma ville, ma fête, ma fierté!

La Bell Nouvelle, juin 2018

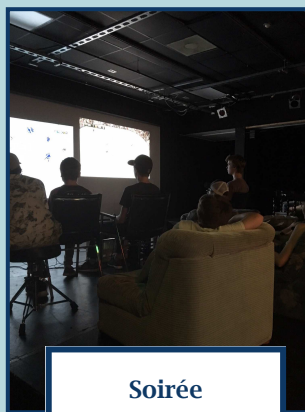
12 juin :	Échange de plants de vivaces et annuelles de la Société d'horticulture, Parc Optimiste
13 juin :	Pétanque du Club Bell' Humeur, Parc Optimiste
13 juin :	Bingo, Salle Marie-Reine
16 juin :	Souper spaghetti et Karaoké au profit du Centre de prévention du suicide, Légion canadienne
17 juin :	Journée familiale, Club de golf de Senneterre
18 juin :	Assemblée générale annuelle, Centre La Mésange
18 juin :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
20 juin :	Pétanque du Club Bell' Humeur, Parc Optimiste
27 juin :	Pétanque du Club Bell' Humeur, Parc Optimiste
29 juin au 1 ^{er} juillet :	23^e édition du Festival forestier de Senneterre, 10^e Avenue, face à la rivière Bell
1 ^{er} juillet :	Collecte de bouteilles au profit des élèves participant au voyage éducatif en Europe
3 juillet :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
9 juillet :	Tournoi de gold sénior, Club de golf de Senneterre
6 août :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
25 août et 26 août :	Tournoi de golf pour hommes formule double-écossais, Club de golf de Senneterre
4 septembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
17 septembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
20 septembre :	Souper spaghetti au profit des élèves participant au voyage éducatif en Europe, École secondaire La Concorde
1 ^{er} octobre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
15 octobre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
26 octobre :	Halloween sur le territoire de Senneterre
5 novembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
10 novembre :	Vins et fromages au profit des élèves participant au voyage éducatif en Europe, École secondaire La Concorde
19 novembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
3 décembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
17 décembre :	Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES

La Semaine québécoise des familles s'est déroulée du 18 au 24 mai avec deux pièces de théâtre pour les enfants, une soirée jeux vidéo, un festi-famille, une journée porte ouverte au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, etc.



Pièce de théâtre
Mawana



Soirée
jeux vidéos



Pièce de théâtre
Flocon



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
551, 10e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Tél. : 819 737-2296
Télec. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca